

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 611

**Artikel:** XVme Journée des femmes vaudoises

**Autor:** S.B.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264446>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les femmes philippines ont tant de charme et de grâce, dans leurs robes qui font d'elles de grands papillons. Sous leurs abords frivoles, elles ont aussi une âme ardente ; elles sauront faire face à l'adversité et accomplir l'œuvre d'entr'aide que les circonstances leur imposent.

Dans les îles Hawaï, il y a aussi des centres unionistes qui dépendent des U. C. J. F. américaines. Ce sont des îles très cosmopolites et l'Union Pest aussi. Les vingt secrétaires qui y travaillent sont de nationalités coréenne, japonaise, chinoise, philippine, caucasienne. La principale Union est à Honolulu, les autres sont sur les autres îles. Tahiti a un groupe de jeunes filles qui dépend de l'Union chrétienne de jeunes filles de France, par la Mission.

En Australie aussi la guerre se rapproche. Dès le début il y fallut voir partir un grand nombre de jeunes hommes pour les armées qui allaient en Europe, au Proche-Orient. C'est pour soutenir la lutte en Egypte, en Libye, que combattaient les soldats d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Des services auxiliaires les accompagnent et les U. C. J. F. ont ouvert des foyers pour toute cette armée féminine. Le Caire a un grand centre d'accueil, un foyer pour les infirmières, etc., sous la direction de Miss J. Beggs, Australienne, qui a été longtemps secrétaire aux Indes.

En Australie même, les Unions intensifient leur travail. Elles ont ouvert de nombreux foyers pour les femmes qui travaillent dans les fabriques de munitions, et pour celles qui se préparent aux services auxiliaires.

C. P.

\* \* \*

Voici maintenant d'après le Bulletin mensuel des Y. W. C. A. des nouvelles de l'activité déployée auprès des infirmières et ambulancières de l'armée anglaise dans le Moyen-Orient.

... Nous avons à plusieurs reprises échappé de justesse au danger et cela a un peu diminué la popularité dont jouissaient nos deux Clubs-Foyers. Cependant, nous avons beaucoup de visites pendant la journée et assez de logeuses pour justifier amplement l'ouverture de ces Clubs.

Nous montons actuellement une « Hütte du Désert » dans la zone du Canal de Suez, accessible aux infirmières. La location de cette hutte fut décidée après que la Croix-Rouge américaine nous eut fait don d'un camion de deux tonnes. Ce camion va se garnir de sièges et je compte faire la navette pour transporter les gardes-malades, car elles ont besoin de sortir le plus souvent possible de leur vie sous la tente, au désert.

Notre première « Hütte du Désert » a maintenant doublé de dimensions ; elle marche bien. Le nouveau car représente une amélioration de grande importance ; il nous a été offert par les femmes du Département des Forêts, en Birmanie. Ce moyen de transport est fort apprécié par les gardes-malades, non seulement pour se rendre en ville, mais aussi parce qu'il permet un approvisionnement régulier de glace, de pain et de légumes. C'est un bienfait inestimable ; nous ne pourrions pas aller de l'avant sans automobiles. Des goûters bien présentés peuvent être servis avec tartines au pain brun, salades et cakes aux fruits de Nouvelle-Zélande, accompagnés de boissons glacées à l'orange ou au citron. La demande de ces repas légers a été si forte que nos locaux doivent être agrandis pour permettre une installation appropriée.

Récemment, pendant une vague de chaleur (cette date de l'été (Red.) l'arrivée de trois cagots de pommes de Nouvelle-Zélande fit sensation. Le thermomètre marquait au moins 120 de-

grés Fahrenheit (48° centigrades) dans les tentes et les infirmières venaient au Club pour échapper à cette chaleur insupportable. Lorsqu'elles s'affalaient sur un chaise, on leur présentait une de ces pommes. L'effet était magique. « Pas possible ! Je n'en ai pas même vu une depuis que j'ai quitté l'Angleterre », telle était l'exclamation habituelle.

Les Clubs-Foyers, créés d'abord pour les gardes-malades, sont maintenant ouverts à tous les membres du Service féminin. Celui de Port-Saïd est dans une jolie situation avec vue sur la mer ; il est en outre exposé à la brise du large. Celui d'une des villes du Canal a sur son toit un portique-dortoir qui vient d'être construit afin d'augmenter l'espace disponible pour recevoir les infirmières en congé ; celui de Jérusalem est encore dans des locaux provisoires, en attendant l'organisation d'un Centre fixe.

À Caire, le vapeur du Nil *Lotus* se trouve insuffisant pour accueillir toutes celles qui voudraient y loger. Nous cherchons activement un immeuble assez spacieux pour y installer un Club pouvant recevoir, de jour, les centaines d'infirmières qui viennent passer en ville leurs heures de loisir...

## Un hommage royal aux fermières britanniques

Le Service agricole féminin britannique compte actuellement dans ses rangs plus de 20.000 femmes et jeunes filles, et le magnifique travail que celles-ci accomplissent leur a valu de chaleureuses félicitations de la reine Elisabeth. L'intérêt que porte la reine à cet aspect du travail féminin en temps de guerre est profond et personnel. Elle a visité plusieurs des fermes dans lesquelles travaillent des membres du Service agricole féminin, et a fait de nombreuses suggestions pratiques pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'accroissement de leur bien-être.

Nous montons actuellement une « Hütte du Désert » dans la zone du Canal de Suez, accessible aux infirmières. La location de cette hutte fut décidée après que la Croix-Rouge américaine nous eut fait don d'un camion de deux tonnes. Ce camion va se garnir de sièges et je compte faire la navette pour transporter les gardes-malades, car elles ont besoin de sortir le plus souvent possible de leur vie sous la tente, au désert.

Notre première « Hütte du Désert » a maintenant doublé de dimensions ; elle marche bien. Le nouveau car représente une amélioration de grande importance ; il nous a été offert par les femmes du Département des Forêts, en Birmanie. Ce moyen de transport est fort apprécié par les gardes-malades, non seulement pour se rendre en ville, mais aussi parce qu'il permet un approvisionnement régulier de glace, de pain et de légumes. C'est un bienfait inestimable ; nous ne pourrions pas aller de l'avant sans automobiles. Des goûters bien présentés peuvent être servis avec tartines au pain brun, salades et cakes aux fruits de Nouvelle-Zélande, accompagnés de boissons glacées à l'orange ou au citron. La demande de ces repas légers a été si forte que nos locaux doivent être agrandis pour permettre une installation appropriée.

Récemment, pendant une vague de chaleur (cette date de l'été (Red.) l'arrivée de trois cagots de pommes de Nouvelle-Zélande fit sensation. Le thermomètre marquait au moins 120 de-

nières années. Ce développement n'est donc pas dû à une pénurie de coton, mais au fait que nous sommes en présence d'une étoffe offrant toutes sortes de possibilités nouvelles. S'il est faux de lui dénier toute qualité comme le font encore certains industriels, il est tout aussi inopportun de lui attribuer des quantités qu'elle n'a pas. La fibranne n'est pas en mesure de suppléer à tous les emplois du coton ou de la laine. Elle ne se prête pas à la fabrication des vêtements qui doivent être lavés souvent ou qui subissent les intempéries (par exemple, les pantalons militaires ou de ski). En revanche, pour les étoffes d'ameublement, les cravates, les vêtements dont la mode change rapidement, on peut recourir sans crainte à la fibranne. Cette dernière, comme la rayonne, ne doit pas être réparée avec un fer trop chaud. Elle peut être nettoyée et détachée comme une étoffe ordinaire. Elle se prête très bien aux mélanges. On estime qu'elle peut couvrir le 40 % de nos besoins en fils de toutes sortes. Jusqu'à concurrence d'un mélange de 30 %, il est impossible de déceler sa présence dans un tissu. La fibranne est aussi résistante à la traction que la laine.

### « Madame Caoutchouc »

Une de nos collaboratrices, qui signe Magda dans la Solidarité, évoque sous la rubrique « Les femmes dans la vie » diverses figures féminines, toutes intéressantes pour un aspero ou pour un autre. Nous lui empruntons aujourd'hui quelques fragments de l'article consacré à celle qu'elle appelle pittoresquement « Madame Caoutchouc » :

... Si nous suivons la route secondaire d'Indochine qui conduit aux « Terres rouges », après une centaine de kilomètres à travers de petits villages et des groupes isolés de maisons appar-

tenant aux surveillants forestiers, nous arriverons en pleine « brousse » c'est-à-dire dans une contrée sauvage encore, où l'on a à peine commencé à abattre des arbres et à dynamiter les monticules pierreux des termitées. C'est là le premier stage d'une « concession » : déjà un peu plus loin on voit toute une immense étendue d'arbres à gomme en plein développement. C'est Honkwan, colossale entreprise française de 32.000 hectares où l'on exploite la bagatelle de sept millions de plantes. ... Quand la marquise de Souchère y arriva avec son mari, ex-officier de marine, ses efforts et ceux de son époux se heurtèrent au scepticisme général. Ils avaient entrepris une tâche bien trop vaste pour leurs faibles moyens, pour que l'ont pût leur faire confiance. Peu d'années après M. de la Souchère fut en effet abattu par le climat et par le paludisme. La marquise, restée seule, voyait s'effondrer les rêves qui l'avaient amenée avec son compagnon dans ces terres lointaines... Pendant trois ans elle disparut de la capitale et vécut avec son cheval et son fusil, parmi les indigènes qu'elle essayait d'instruire.

Et le vieux récit la reprit : avec une poignée d'ouvriers — pauvres familles de paysans que le destin avait aussi maltraités et meurtris qu'elle-même — elle tenta l'effort prodigieux. Sa santé délicate résista miraculeusement au soleil accablant et aux pluies torrentielles. A force de courage, de persévérance, de foi en elle-même, elle se fortifie, acquiert une volonté de fer et finit par gagner la bataille livrée au destin. Elle achète de nouveaux terrains et développe son exploitation. L'argent seul peut lui permettre de réaliser son rêve. Lui manque-t-il, elle s'en fait prêter à des taux élevés par les banques. Si elle était plus



André BURNIER : *Essais. Le devoir. La liberté. L'amour*. Roth, librairie-éditeur, Lausanne, 1941.

Un avant-propos de l'auteur avertit ceux qui le lisent : ce livre est un procès intenté au « moralisme » — mauvaise hygiène morale, formules mécaniquement répétées, qui compromettent notre puissance de penser et d'agir. Et voici le portrait du conscientieux pour qui le devoir ne sera jamais autre chose qu'obéissance sans contrôle, à une conscience dont le sens lui échappe.

Le chapitre sur la liberté examine les déformations que subit cette idée en compromettant notre harmonie intérieure ; c'est une sorte de dialogue, une discussion entre l'avocat de l'autoritarisme et le défenseur de la liberté, et chacun redouble d'arguments pour persuader l'autre. L'auteur conclut : « Chacun de nous mérite la part d'indépendance que justifient sa puissance créatrice, son idéal moral et la valeur de ses dons. Malheureusement, il s'en faut de beaucoup que nous ayons tous cette part légitime... »

Ainsi nous passons à « la justice ». Ici, la critique se fait plus aiguë, encore que M. Burnier cherche toujours à rester équitable à l'égard des hommes et des institutions qu'il attaque, des injustices, des inégalités flagrantes qu'il flétrit, celle-ci p. ex. : « Je cherche en vain quelle justice immuable m'a permis de faire des études librement choisies, grâce au milieu ainsi où je suis né, alors qu'elle forçait mon camarade, peu fortuné, à gagner sa vie à seize ans ».

L'amour : quatrième et dernière partie de ces *Essais*. L'auteur est sévère pour le sentimental : « il n'est pas égoïste » selon lui « quand nous déplorons à grand fracas de larmes le sort qui s'acharne sur notre voisin, nous payons par cet hommage, notre tribut au malheur... et cet exercice propitiatoire nous permet de mieux jouir de notre félicité présente ».

Ce volume gagnerait nous semble-t-il, à être plus ramassé ; l'argumentation y est quelquefois prolixie et même un peu confuse, mais il ne manque ni d'élan ni d'un idéal où l'amour bien compris s'unifie avec la justice, la liberté, le devoir.

M.-L. P.



## DE-CI, DE-LA

### Les intellectuelles en France.

L'Académie des Sciences a décerné un prix de 2000 fr. français (fondation Mme Victor Noury) à Mme Odette Tuzet, maître de conférences à la Faculté des sciences de Montpellier, pour l'ensemble de ses travaux sur la cytologie et en particulier sur la spermatogénèse de divers invertébrés.

Le conseil de l'Ordre du barreau de Paris a décidé le maintien de deux femmes juives ; l'une est Mme Léo Lagrange, dont le mari, mort pour la France, a reçu à titre posthume la croix de la Légion d'honneur.

S. F.

### Conseillères municipales et départementales en France.

On nous informe des nominations suivantes : Mme M.-M. Hardouin, de l'Ecole des surintendantes d'usines, fondée par une de nos meilleures amies féministes, secrétaire générale de l'Association française des travailleuses sociales, et direc-

trice du service social de la Caisse de compensation de la région parisienne, a été nommée conseillère municipale du 1<sup>er</sup> arrondissement (Paris).

Mme Marie de Miribel, infirmière-major aux armées durant l'autre guerre, et actuellement présidente d'œuvres, a été également nommée conseillère municipale (XX<sup>e</sup> arrondissement).

Et Mme Jean Corbet, mère de huit enfants et présidente de l'Union des patronages, vient d'être désignée comme conseillère départementale de la Seine.

### L'insigne sportif féminin

Au moment où l'on discute en Suisse de l'insigne sportif féminin, il est peut-être intéressant de savoir que l'Association des médecins de Paris, à l'unanimité, condamne les championnats féminins et demande leur suppression.

Tout en recommandant chaudement aux femmes le sport individuel, la marche, la natation, le ski, si on en a les moyens, la culture physique rationnelle, bref tout exercice physique qui se pratique sans témoin, on ne peut que condamner les championnats féminins, les compétitions où participent les femmes et l'insigne sportif pour les femmes. Il est assez étrange qu'on reproche aux femmes qui s'intéressent à la vie publique de vouloir imiter l'homme alors qu'on ne leur repro-

che pas cette imitation lorsqu'elles s'adonnent aux sports spectaculaires, quitte à nuire à leur santé. Que les femmes pratiquent rationnellement l'exercice physique qui maintiendra leur santé physique et morale, cela suffit ; et cela contribuera mieux qu'une aide souvent artificielle à consolider les liens familiaux, que l'exercice sportif a contribué à relâcher et même à détruire. De plus, il ne faut pas oublier que la fatigue sportive, dans une époque où le régime alimentaire ne fournit pas toutes les calories qui nous sont nécessaires, peut avoir pour la santé et le développement physique les plus graves conséquences.

S. F.

## XV<sup>me</sup> Journée des Femmes vaudoises

Une correspondance parue en 1940 dans notre *Petit Courrier* avait ému les organisatrices de la « Journée des femmes vaudoises » ; une participante avait trouvé la manifestation terne et... enjouée. C'est un reproche qu'on ne peut faire à celle de 1942, qui a été extrêmement vivante et très intéressante. Les participantes étaient si nombreuses que la salle des XXII Cantons ne pouvait

froidement commerçante, elle aurait mieux sculpté et thésaurisé : elle avancerait plus prudemment. Mais elle ne songe qu'au triomphe final, qu'à l'œuvre à accomplir, aux villages à créer. Dans sa fièvre, elle est hypnotisée par le but à atteindre. L'argent n'est qu'un moyen.

Le triomphe approche : on en voit les signes avant-coureurs dans la maison blanche construite au centre des concessions, les habitations saines pour les indigènes, l'école et le petit hôpital où les marmots aux yeux de porcelaine sourient à des blanches infirmières.

Maintenant il ne s'agit plus de chimères ! Les dettes, il est vrai, s'accumulent, mais le prix de la gomme est toujours élevé, le rendement toujours plus sûr. Pendant quinze ans, la piémontière française poursuit avec ténacité la culture des arbres et l'extraction du latex ; les indigènes, traités par elle avec humanité, l'aiment et lui témoignent une dévotion absolue.

### Le problème du relèvement des prostituées au Moyen-Age

Le Dr. Droin, président de la Fédération abolitioniste internationale, publie l'intéressante étude suivante dans le Bulletin abolitioniste :

Par une lettre générale du 29 avril 1198 le pape Innocent III attira l'attention de la chrétienté sur la calamité publique que constituait la prostitution. Il demandait que tout le monde travailât à la correction des femmes publiques ; il engageait des hommes bien pensants à les épouser en leur promettant pour cela la rémission de leur péchés.

A la même époque, le curé de Neuilly, Foulques, qui avait prêché avec succès à Paris la qua-

trième croisade, se préoccupait beaucoup des prostituées. Aidé d'un autre prêtre, Pierre de Rossiac, il prêcha la pénitence aux femmes publiques, dans les églises, sur les places publiques, dans les réunions. Il en maria quelques-unes, d'autres quittèrent Paris, comme pénitentes, les pieds nus. Pour celles qui se convertirent, il créa un asile. Il se constitua de cette façon une communauté qui, en 1204, la règle des Cisterciens et fut érigée en abbaye de St-Antoine en 1206.

En 1225, Guillaume d'Auvergne, qui fut évêque de Paris, reprit avec succès la conversion des prostituées. Un bourgeois de Marseille, Bertrand, imita son exemple et fonda en 1272 une congrégation de religieuses de la règle de St-Augustin, qui se consacra à la conversion des prostituées. Il y eut à cette époque plusieurs maisons semblables en France, en Italie (Rome, Bologne, Messine), à St Jean d'Acre.

En Allemagne, à la suite de la prédication du chanoine Rodolphe de Hildesheim, se créa la grande organisation des Pénitentes de Ste Marie Madeleine, les « Madelonnettes » ou « Dames blanches » ou « Repenties ». Ces couvents s'étant beaucoup développés, le pape Grégoire IX fonda l'ordre des Madelonnettes. L'ordre composé d'une branche féminine et d'une branche masculine (prétrices chargées de la direction spirituelle et frères convers administrant la communauté au point de vue économique) atteignit son apogée vers 1280. A cette époque déjà le but s'était transformé. Ce ne sont plus des prostituées qui y entrent, mais des femmes voulant entrer dans un ordre féminin florissant et bien organisé. Quelques maisons particulières cependant continuèrent à poursuivre le but primitif. Henri de Hohenberg fonda des mai-

## Petit Courrier de nos Lectrices

N. B. pour rassurer Jacqueline S. (N° 609).

J'ai éprouvé vos réactions en constatant que l'on ne citait que des œuvres de Suisse allemande, et regretté que l'on n'ait pas songé à ce qui existe plus près de nous. Le Mouvement serait bien inspiré de présenter une fois des institutions créées et dirigées par des femmes romandes. Je suis en effet deux, mais je suis certaine qu'il y en a davantage. « Le Foyer » de Chailly sur Lausanne est une institution unique en Suisse. Il accueille les aveugles faibles d'esprit. Il doit son existence à la douce et persévérente ténacité de Mme Mailliefer, actuellement remplacée par ses nièces. L'école de « La Corbière » qui forme des jardiniers et comprend depuis peu une section nouvelle pour la formation de futures maîtresses de maison est aussi due à des initiatives féminines. Qui complétera cette liste ?

Une ancienne à la même. — Hé bien, avez-vous donc oublié l'existence à Genève de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, fondé en 1914, soit il y a maintenant vingt-sept ans, dans la direction et l'organisation duquel jamais des hommes n'ont mis le bout de leur nez, et qui, fournissant du travail normalement rétribué à plus de 150 ouvrières et employées, a un roulement d'affaires de près de 60.000 fr.? Je vous écris ceci en hâte, mais suis persuadée qu'il suffirait d'ouvrir les yeux autour de nous pour pouvoir dresser une liste aussi nombreuse d'institutions d'aspect imposant que celle que notre journal nous a montrée dans un précédent numéro.

P. S. — Je pense vite encore à la Goutte de Lait et au Bon Secours, jadis fondés par la doctoresse Champandal, l'une de nos premières femmes médecins à Genève : je pense bien que là aussi, ce sont uniquement des femmes qui sont à la brèche ?

Sylvie (Genève) à V. R. M. (Neuchâtel). — Votre programme d'action suffragiste (N° 609) ressuscite l'Espoir, réveille l'énergie des indolentes, dont je suis, à ma confusion ! Nous sommes déjà d'accord sur plus d'un point et je crois que nos voies se rencontraient si nos âges étaient plus proches.

Mais vous êtes, évidemment, jeune et agissante. Vous êtes... ce que j'ai cessé d'être ! Aussi est-ce surtout aux jeunes femmes que vos suggestions seront utiles. Soyez certaine qu'elles en comprendront l'importance, elles qui portent tout l'avenir en leur cœur comme en leur conscience. Elles seront donc les mères éducatrices et sauront habiller leurs filles, dès l'enfance, au « climat » social, à l'idée du suffrage, qui leur deviendra aussi familière que l'idée d'apprendre un jour le dessin ou la musique. Une jeune fille qui avait essayé de faire de la propagande suffragiste auprès de ses compagnes (16 à 18 ans) me disait que celles-ci se montraient rebelles au vote féminin parce qu'elles craignaient que cela ne les empêchât de se marier ! L'absurdité du raisonnement prouve que ces enfants ont été élevées en marge de toute question sérieuse, dans l'ignorance de leurs responsabilités et de leur sort futur. Si ce sont les mères (demeurées des femmes charmantes) qui préconisent le suffrage en montrant le bien en découvrant, et mènagent dans l'éducation la place du devoir social, les filles verront bien que l'on peut rester féminine, et se marier, tout en étant féministe !

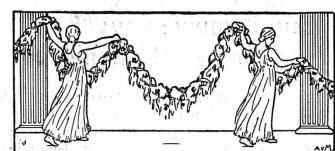
S. B. à M. K. — Je viens de lire, dans la Femmes d'aujourd'hui, un article d'Hélène Cingria sur les hennins qui m'a procuré un instant de grande joie. Il faut que je le partage avec toi. Imagine-toi que le pape Eugène IV, à ce que dit Hélène Cingria, fit arrêter et brûler le moine breton Thomas Conecte parce qu'il avait entrepris une campagne contre les hennins, les cornes de toile et de broderies dont les femmes jugeaient bon, vers 1434, de couvrir leur tête et leurs cheveux. Et le motif de cet arrêt si dur ? Conecte s'était mêlé de ce qui ne le regardait pas ! Il n'avait qu'à s'occuper de ses affaires.

Heureux temps ! Si l'on brûlait tous ceux qui se mêlent de nos affaires, tous ceux qui prétendent décider pour nous en tout et pour tout, tous ceux qui nous critiquent sans cesse, tous ceux qui se servent des journaux pour railler nos coiffures et nos bottes ou nos légitimes aspirations, ma parole, il ne resterait pas beaucoup d'hommes... (Publication retardée faute de place).

Dans une causerie savoureuse, émaillée de bons conseils, M. Trottet, vétérinaire à Aubonne, a parlé de « nos petits animaux » ; animaux de la ferme, qu'il faut tenir au propre, qu'il s'agisse des poules ou des lapins, ou des pigeons qu'on ne tuera pas en les étouffant, même si les gourmands l'exigent ; animaux de la maison, perroquets, perruches, que la pittoresque rendent dangereux, malheureux canaris, merles ou chardonnerets que l'on met en cage et qui chantent pour bercer leur nostalgie ou appeler un compagnon ; les chiens aussi, auxiliaires indispensables de la ferme, aujourd'hui que l'on maraudait tant, chiens-bergers si utiles pour surveiller et ramener les animaux, que l'on se gardera bien d'agacer, de brusquer, que l'on dressera à la laisse et à qui on n'oubliera pas de donner un os à ronger. Il a félicité les fermières d'être plus compréhensives et meilleures pour les animaux que les fermiers ; avec un peu plus de courage moral, elles sauront encore mieux s'employer en faveur de nos frères qui ne sont pas inférieurs.

Les participantes ont examiné ensuite avec intérêt les objets exposés par l'Ent'aid sociale et les Travaux domestiques et applaudi avec enthousiasme des rondes d'enfants et les productions du Chœur des Vaudoises.

S. B.



### A travers les Sociétés

Un jubilé chez les femmes peintres et sculpteurs.

Il y a quarante ans que fut créée à Lausanne la Société des femmes peintres et sculpteurs, qui devint en 1908 la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs, complétée ensuite par l'adjonction des décoratrices. Le premier Comité était formé de Mme Sandoz, Nora Gross, Lina Gloor, E. Wuillemin et Amélie Vallotton, ces deux dernières encore vivantes. L'association compte aujourd'hui 249 membres actifs et 300 membres passifs, qui soutiennent ses efforts. Une grande exposition sera organisée cet automne, à Bâle, probablement, pour fêter ces quarante ans d'existence et de travail.

S. F.

### L'œuvre des Clochettes...

... qui reçoit des jeunes filles en danger moral, a tenu son assemblée générale, le 10 février, à Lausanne. Mme Jean Rossel-Tissot, présidente, a défilé les difficultés rencontrées par le Comité qui a repris la direction de l'asile du chemin des Cèdres, difficultés telles qu'il a fallu se résoudre à fermer la maison, dont la situation en pleine ville ne convient pas du tout à une œuvre de redressement. M. R. Piot, chef de l'Office cantonal des Mineurs, a ajouté des renseignements pratiques et dit pourquoi il était préférable de liquider la maison des Cèdres et de repartir à zéro. L'assemblée unanime a approuvé cette manière de faire, a voté la gestion, et les comptes. Le Comité a été réélu ; il est composé de Mme Rossel, présidente, Mme Carey, vice-présidente, Mme Chevalley, secrétaire, Mme M. L. Cornaz, assistante sociale, Ch. Rindlisbacher, assistante de police, M. R. Piot, adjoint : M. Duboux, démissionnaire, a été remplacé comme trésorier par M. Nicollier, employé de banque.

Mme Carey a donné lecture du projet de convention avec la section vaudoise de la Société d'Utilité publique des femmes suisses pour le transfert des Clochettes à l'Ecole ménagère de Chailly, dès le mois d'avril. Ce bâtiment du chemin des Mayores, avec un hectare de terrain, un verger, des dépendances, se prête admirablement au travail d'une œuvre de rééducation ; il restera la propriété de la Société d'Utilité publique des femmes suisses ; les Clochettes paieront les intérêts hypothécaires, l'entretien de la maison, les contributions publiques et auront un droit de préférence en cas d'achat ; elles y poursuivront leur bienfaisante activité envers les jeunes filles en danger moral, inadaptées, recevront les pensionnaires de la Chambre pénale des mineurs, de l'Office cantonal des mineurs, et celles qu'on voudra bien leur confier ; l'œuvre engagera une directrice, une maîtresse ménagère, une lingère, une jardinière. Les jeunes filles pourront y faire un apprentissage professionnel. La vente de l'immeuble

ble des Clochettes permettra d'amortir les charges. Avec une minimum de vingt jeunes filles, l'œuvre doit pouvoir équilibrer son budget.

Après avoir entendu encore les explications de M. R. Piot, l'assemblée a ratifié la convention. Une prochaine assemblée sera convoquée pour se prononcer sur la vente de l'immeuble du chemin des Cèdres.

S. B.

### Le maintien de notre liberté.

C'est à ce beau sujet que sera consacrée la Journée cantonale des femmes zurichoises, convoquée pour le dimanche 22 mars dans les locaux de la Bourse par les Frauenzentralen de Zurich et de Winterthour. Il n'est pas trop tôt pour attirer sur cette rencontre l'attention de toutes celles qui se préoccupent de ce problème crucial de notre existence nationale et de la manière dont les femmes peuvent collaborer à sa solution. Les trois orateurs suivants ont accepté de prendre la parole : M. Arnold Jaggi, professeur à Berne ; M. Max Wolff, juge à la Cour suprême à Zurich, et Mme Esther Gutwiler (Bâle).

## Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 mars :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. — 16 h. 45 : *Les beaux arbres de Genève : comment les sauver* : conférence par Mme Pierre Guinand, président de la Société « Le Guet ». Projections lumineuses.

Id. Id. : Union Chrétienne de Jeunes Filles, Taverne, 5, de 10 à 22 h. : Vente au profit des diverses activités de l'Union en ville et dans le canton. Vêtements, alimentation, ménage, pêche, concours, comptoir des cadettes et des éclaireuses, exposition, buffet, crème-rie. Productions variées le soir.

Lundi 9 mars :

GENÈVE : Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. Causerie sur la Grèce.

Mardi 10 mars :

GENÈVE : Service auxiliaire féminin, 22, rue Etienne-Dumont : *Les 100.000 fr. mensuels nécessaires au linge de nos soldats*, séance sur convocation.

Samedi 14 mars :

LAUSANNE : Association des anciennes élèves de l'École supérieure, 15 h. : Assemblée générale.

Id. Id. : Association suisse pour le Suffrage féminin, Lycée-Club, 15 h. : Séance sur convocation du Comité Central. — Restaurant sans alcool La Clé : Souper en commun avec des membres de la Section lausannoise. — Lycée-Club : Rencontre familiale avec les suffragistes vaudoises : *Le suffrage féminin est-il une question actuelle ?* causée par Mme Vischer-Alto (Bâle). — Comment présenter le suffrage féminin à la jeunesse : expériences personnelles, par Mme A. Krieg (Neuveville).

Dimanche 15 mars :

LAUSANNE : Association suisse pour le Suffrage féminin : 10 h. 30 : Séance sur convocation du Comité Central.

Lundi 16 mars :

GENÈVE : Centre de liaison des Sociétés féminines, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30 précisément : Assemblée générale. — Rapports administratifs. — Rapports du Service Auxiliaire féminin, de la Commission d'Economie ménagère, et de la Commission d'aide aux mères. — Aperçus sur l'activité de deux Sociétés affiliées au Centre : Club suisse de Femmes alpinistes et Le Rayon.

## CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96  
Corsets-Ceintures Soutien-Gorge  
Sur mesure et confectionnés

## Corsets Clément

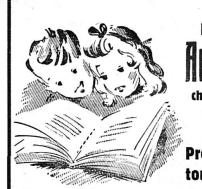
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés

Tous les genres

Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES



Bibliothèque  
pour la jeunesse  
**Ru Blé qui Lève**  
chez Mme J.-L. DUPOUR  
La Vuachère  
LAUSANNE  
Prêts de livres dans toute la Suisse.  
Renseignements gratuits

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**  
1, rue du Vieux-Collegé - Genève  
(côte Poste) Tél. 4.59.91  
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous  
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

## JOURNÉE DES FEMMES NEUCHATELOISES

Dimanche 15 mars 1942

10 h. : Culte d'ouverture : Mme STREHE, lic. en théologie.

11 h. : La situation alimentaire de la Suisse, conférence par M. LALIVE D'EPINAY, de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

12 h. : Pique-nique en commun.

14 h. : Présentation du film : *L'aide à la campagne*.

15 h. : La responsabilité actuelle de la femme suisse, conférence par M. Ph. MOTTU. (Armée et Foyer) Discussion.

sons de ce genre, l'un à Spire en 1302, l'autre à Strasbourg en 1309.

Il nous a semblé intéressant de rappeler ces anciennes tentatives de relèvement des prostituées, au moment où se pose de plus en plus le problème de leur réadaptation à la vie sociale.

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**